



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Action Sociale

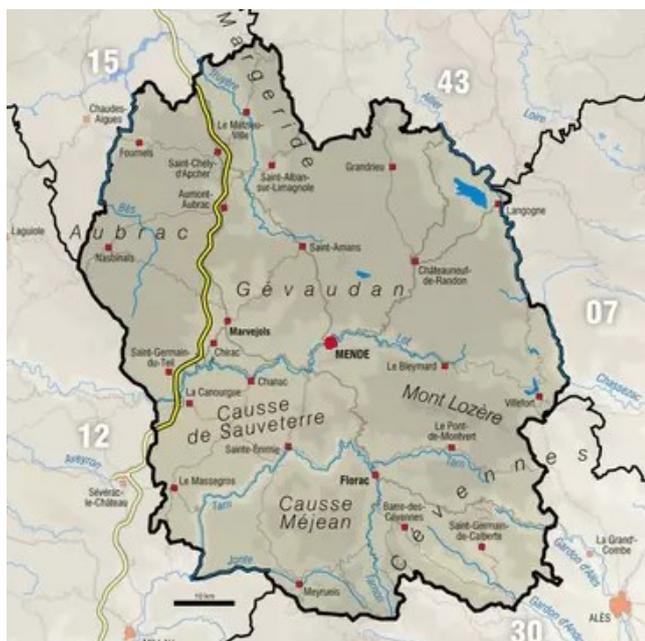
MINISTÈRES ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS

actionsociale.finances.gouv.fr

Guide d'accueil 2024



**Bienvenue
en
Lozère**



QUI CONTACTER ?

Délégation départementale de l'Action Sociale de la Lozère

1 Ter Boulevard Lucien Arnault - 48000 Mende

Déléguée :

04 66 42 51 61 - 06 64 64 35 88

actionsociale.48@finances.gouv.fr

Assistante Sociale :

04 66 42 51 59 - 06 77 54 22 62

Médecin de Prévention :

Pour les rendez-vous, contacter la délégation

ou le service des Ressources Humaines de la DDFIP

section régionale interministérielle d'action sociale SRIAS : srias-occitanie.fr

site national : actionsociale.finances.gouv.fr



RESTAURATION

La restauration est la priorité nationale de l'action sociale du Ministère. Elle comporte deux volets : [la restauration collective](#) et [le titre restaurant](#).

Chaque année, plus de 40 % du budget de l'action sociale est consacré à la restauration. C'est donc le poste de dépenses le plus important.

L'effort porte essentiellement sur la restauration collective. Il se traduit par la création, la rénovation, l'équipement et le subventionnement de structures de restauration.

Restauration collective

Aide et subvention par repas :

- toutes les administrations de : 0,30 €
- ministères économiques et financiers ACHT : 3,00 €
- interministérielle PIM : 1,62 € (uniquement si indice de rémunération est inférieur ou égal à IB 638- **IM indice paie 539**)
- interministérielle retraités : 2.00 €

Restaurant inter administratif RIA : 12 Boulevard Lucien Arnault à MENDE

Titres restaurant

Les agents n'ayant pas accès à une structure de restauration collective perçoivent le titre restaurant dont la valeur faciale est de 6 € avec une participation du Ministère à hauteur de 50 %.





Logement social – Lozère

Pour obtenir un logement du parc social

Etape 1 : vous remplissez une demande de dossier de logement social sur le site <https://www.demande-logement-social.gouv.fr>

Etape 2 : vous communiquez votre **n° de dossier unique** à la Déléguée de l'action sociale de Lozère : actionsociale.48@finances.gouv.fr

Ce n° est transmis quelques jours après la création du dossier de logement social

Etape 3 : la Déléguée de l'action sociale de Lozère communique ce n° à la Préfecture pour pouvoir déposer votre demande pour le *contingent fonctionnaire Etat* (possibilités de logement selon les disponibilités – pas de logements réservés)

Etape 4 : vous devez attendre l'avancer et les propositions via le site

Etape 5 : quand vous êtes logé (parc public ou parc privé), vous devez informer la Déléguée de l'action sociale de Lozère : actionsociale.48@finances.gouv.fr

Pour information, la Lozère a 2 bailleurs sociaux :

- Lozère habitations 1 avenue du Père Coudrin 48000 Mende Tél : 04 66 49 19 36
- Polygone 7 rue Droite 48000 Mende Tél : 04 66 49 13 05

Logement privé ou public

Voir rubrique **VIE PRATIQUE / ENTRAITE** sur ULYSSE 48

Sites : Leboncoin / seloger / logic-immo

Des **communes** disposent d'un parc immobilier : contacter les mairies

Des **Notaires** diffusent des annonces immobilières.

Des **lycées** disposent de lits en internat : contacter les chefs d'établissements

Logement temporaire : dispositif du SRIAS Occitanie

en partenariat avec INSITU Work&Move : srias-occitanie@insitu-groupe.com



Lozère Nouvelle Vie

Ce dispositif est porté par le Département de la Lozère : aide pour la **recherche de logement**, pour renseigner sur toutes les autres questions enfance, scolarité, santé, loisirs, pour **trouver un emploi des conjoints**, en lien avec les partenaires compétents du réseau Lozère Nouvelle Vie (Pôle Emploi, AIRH, CDG)

<https://lozerenouvellevie.com/>

Agences immobilières – Mende

Immo de France 1 A boulevard T. Roussel 48000 Mende Tél : 04 66 65 21 22
Sologec Immobilier 16 boulevard H. Bourrillon 48000 Mende Tél : 04 66 49 18 52
Orpi La Lauze 1 boulevard Soubeyran 48000 Mende Tél : 04 66 49 30 86
Bernard Immobilier 21 boulevard H. Bourrillon 48000 Mende Tél : 09 71 21 75 60
Marcel Immo 6 place Gén de Gaulle 48000 Mende Tél : 04 66 32 95 90
Delaspre Nicolas 7 traverse Carmel 48000 Mende Tél : 06 45 39 48 70
Aubrac Margeride Immobilier 2 rue Aigues Passes 48000 Mende 04 66 32 02 81
Hubert Clavel 21 Bis route Rieucros 48000 Mende Tél : 04 66 49 31 96
Agence Occitane 12 avenue Mar Foch 48000 Mende Tél : 04 66 49 19 69

Caution immobilière

Pour les agents qui ont moins de 31 ans .

La garantie VISALE est une caution locative accordée par Action Logement. Elle garantit le paiement du loyer et des charges locatives à votre propriétaire en cas de défaillance de paiement. **Gratuite**, elle vise à faciliter votre recherche de logement en rassurant votre bailleur.

<https://www.actionlogement.fr/la-garantie-visale>

Aides et prêts ALPAF

Voir rubrique : AIDE FINANCIERE

À voir : **Aide à l'installation**

<https://www.alpaf.finances.gouv.fr/accueil/aides-et-prets/aide-a-linstallation.html>



FAMILLE ENFANCE

Garde d'enfants - études

CESU fonction publique pour la garde d'enfant de 0 à 6 ans : il permet le financement de la garde d'enfant à domicile et hors domicile.

<http://www.cesu-fonctionpublique.fr> ou 01 74 31 91 06.

Chèque Familles Finances pour les enfants de 6-14 ans ou 17 ans (famille monoparentale ou situation de handicap) : il permet de financer la garde à domicile et hors du domicile, l'accompagnement des enfants sur le trajet domicile-école, le soutien scolaire ou encore les cours à domicile.

<https://cheque-domicile-pages.up.coop/clients/mefsin>

Aide financière pour une aide à domicile - congés de maternité avec pathologie prénatale et perte d'autonomie légère ou temporaire

L'aide de la SRIAS permet ainsi de participer au financement de l'intervention d'un professionnel pour aider dans les tâches ménagères de la vie quotidienne : courses, préparation des repas, démarches administratives, ...

<https://www.srias-occitanie.fr/prestations/cesu-aide-domicile>

Fêtes fin d'année La délégation départementale 48 organise un arbre de Noël (jouets et bons cadeaux).

Rentrée scolaire et universitaire La délégation départementale 48 organise un repas-spectacle arbre de Noël (jouets et bons cadeaux) pour tous.

Liens utiles

Le guide ministériel de la parentalité

https://actionsociale.finances.gouv.fr/files/live/sites/actionsociale/files/Contributed/documents/Guide_parentalite2020.pdf

Droits à diverses prestations familiales ou sociales

<https://mes-aides.gouv.fr/>

Quotient familial (QF) La plupart des prestations d'action sociale sont soumises à un plafond de ressources ou modulées par tranches

<https://www.srias-occitanie.fr/prestations/calculer-le-quotient-familial>



VACANCES LOISIRS

Adultes et enfants

- **Sorties à la journée pour tous** : adultes actifs et retraités et familles
Voir actualité de la Délégation de la Lozère sur ULYSSE 48

- Le **Chèque Sport Finances** permet de payer des dépenses liées à une pratique sportive (licence, adhésion, cours). enfants de 12 à 17 ans révolus ; son montant est de 50 ou 80 euros selon vos ressources.

- **Colonies, séjours, locations, coupons sports, cartes loisirs et culture**

EPAF* : <https://prod.epafvacances.fr/>
SRIAS : <https://www.srias-occitanie.fr/>



- **Financement de vos vacances - chèques vacances**

<https://www.fonctionpublique-chequesvacances.fr/cv/web/home>

* EPAF : L'association Éducation Plein Air et Finances est une association régie par la loi du 1er juillet 1901, sous convention avec les ministères Économiques et Financiers.

- **Carte loisirs TLC OCCITANIE et Carte VEGA CE**

Réductions vacances, billetteries...

<https://srias-occitanie.fr/quoi-de-neuf/carte-loisirs-et-culture-avec-vega-ce>



Associations

Les ministères économiques et financiers proposent un certain nombre d'activités sportives et culturelles portées au niveau national par les associations ATSCAF et à Paris par l'association Place des Arts et le Club Sportif du Ministère des Finances (CSMF) pour les agents actifs et retraités.

<https://portail.atscaf.fr/>





AIDE FINANCIÈRE

Aides et prêts au logement de l'ALPAF

Aide à l'installation

Réservée aux agents nouvellement affectés dans les services économiques et financiers ou promus pour couvrir les frais d'agence et de nouveau loyer.

Cette aide forfaitaire non remboursable s'applique au premier logement occupé.

Attention : il faut présenter sa demande dans les trois mois suivant la signature du contrat de location et au plus tard, dans les deux ans à compter de la première affectation dans les services.

Prêt logement (propriétaire ou locataire)

- amélioration de l'habitat
- équipement du logement
- sinistre immobilier
- adaptation du logement des personnes handicapées

Accession à la propriété

- aide à la propriété
- prêt immobilier complémentaire

Etudiant

- aide pour le logement enfant étudiant
- prêt logement enfant étudiant

<https://www.alpaf.finances.gouv.fr/accueil/aides-et-prets/>



En cas de difficultés personnelles

Personne n'est à l'abri d'une difficulté passagère dans sa vie personnelle ou professionnelle. **Pour remédier aux accidents de la vie, les ministères économiques et financiers peuvent accorder, en cas de nécessité, des aides financières spécifiques permettant de surmonter les difficultés du quotidien.** Plus de renseignements sont disponibles auprès du réseau des assistants du service social.



ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Assistante Sociale :

04 66 42 51 59 - 06 77 54 22 62

Les ministères économiques et financiers déploient un réseau d'assistants de service social (ASS) dans tous les départements.

Les assistants de service social sont à l'écoute pour orienter et si nécessaire accompagner chaque agent dans les difficultés rencontrées dans leur vie personnelle (problèmes familiaux, de santé, handicap, financières) et/ou professionnelle (congé maladie, difficultés d'adaptation, problèmes relationnels, mutation etc).

L'assistant social informe, apporte un soutien individuel, conseille sur les droits ainsi que sur les dispositifs existants et oriente auprès des organismes et institutions compétents.

Astreint au secret professionnel, il propose une écoute et si nécessaire un accompagnement prolongé pour vous aider à trouver des solutions adaptées aux problèmes rencontrés, et le cas échéant vous orienter vers les consultations ou organismes spécialisés existants sur le territoire.

Des rencontres sont possibles au sein des délégations départementales de l'action sociale (DDAS) ou à l'occasion de permanences. Ils peuvent également effectuer des visites à domicile.

Médecin de Prévention :

Les visites médicales ont lieu dans le cabinet médical de la délégation de l'action sociale au RDC, côté parking de la DDFIP, entrée du personnel, rue Chanteronne à Mende ou en téléconsultation.

Les rendez-vous sont gérés par la DRH DDFIP.

La Délégation d'action sociale 48 a passé une convention avec un **psychologue**. Les agents peuvent avoir 3 séances maximum gratuites après avoir contacter l'assistante sociale ou le médecin du travail.



COMPLEMENTAIRE SANTÉ

Les agents des ministères économiques et financiers bénéficient d'offres attractives en matière de complémentaire santé et prévoyance grâce à la

Mutuelle générale de l'Économie, des Finances et de l'Industrie MGEFI

unique partenaire référencé en matière de protection sociale complémentaire.

Prise en charge des frais optiques, dentaires etc. Les garanties proposées dans le cadre du référencement respectent des mécanismes de solidarité. Les différentes offres proposées permettent de bénéficier d'une couverture adaptée à la situation de chacun (âge, situation familiale), à ses attentes ou à ses besoins.

L'adhésion à l'organisme référencé reste individuelle et facultative.

Prévention

Mieux vaut prévenir que guérir : des actions de sensibilisation, de dépistage (diabète) et de vaccination (contre la grippe) sont organisées chaque année dans les services avec l'aide de professionnels de santé.

<https://www.mgefi.fr/fonctionnaire/>

Mgéfi
groupe matmut